

**Faculté des lettres et des sciences humaines<sup>1</sup>**

**Délais pour le semestre d'automne 2020 et le semestre de printemps 2021**

**Principes**

- L'étudiant-e qui souhaite suivre un cours ou un séminaire en Faculté des lettres et des sciences humaines doit s'inscrire, à l'unité d'enseignement correspondante via le portail d'inscription aux cours/examens de l'Université (MyUnifr); cette disposition s'applique également aux autres formes d'enseignements dispensées à la Faculté des lettres et des sciences humaines.
- L'étudiant-e qui souhaite se présenter à une évaluation doit s'y inscrire via MyUnifr <https://my.unifr.ch/>.
- L'étudiant-e qui souhaite annuler son inscription à une évaluation doit le faire, via MyUnifr <https://my.unifr.ch/>.
- Une évaluation ayant donné lieu à une décision d'échec peut être répétée 1 fois (2 tentatives au total)
- En cas d'inscription à une unité d'enseignement, l'évaluation de celle-ci doit être réussie dans un délai de 4 sessions suivant l'inscription au cours ou au séminaire, sous peine d'échec définitif à l'unité d'enseignement concernée.
- Une absence à une évaluation pour lequel l'étudiant-e s'est inscrit-e est considérée comme un échec, sous réserve de cas de force majeure.

**Délais – Inscription / annulation inscription aux cours et aux examens**

**Semestres d'automne 2020**

Début des cours.....	14.09.20
Inscription aux cours.....	31.08.20 – 18.09.20
Annulation de l'inscription aux cours .....	31.08.20 – 6.11.20 (uniquement pour les inscriptions au semestre d'automne 2020 et à l'année académique 2020/21)
Inscription aux examens de la session d'hiver 2020/21 .....	31.08.20 – 6.11.20
Annulation de l'inscription aux examens <sup>2</sup> .....	31.08.20 – 18.01.21 (uniquement pour les inscriptions aux examens de la session d'hiver 2020/21)
Session d'examens d'hiver 2020/21 <sup>2</sup> .....	25.01.2021 – 19.02.2021
Délai de validation (Bachelor et Master) – Fête de promotion du 16.04.21 .....	26.02.21

**Semestre de printemps 2021**

Début des cours.....	22.02.21
Inscription aux cours.....	15.02.21 – 19.03.21
Annulation de l'inscription aux cours .....	15.02.21 – 16.04.21 (uniquement pour les inscriptions au semestre de printemps 2021)
Inscription aux examens de la session d'été 2021 .....	15.02.21 – 16.04.21
Annulation de l'inscription aux examens <sup>2</sup> .....	15.02.21 – 31.05.21 (uniquement pour les inscriptions aux examens de la session d'été 2021)
Session d'examens d'été 2021 <sup>2</sup> .....	7.06.2021 – 2.07.2021
Délai de validation (Master) – Fête de promotion du 17.07.21 .....	2.06.21
Délai de validation (Bachelor) – Fête de promotion du 17.07.21 .....	25.06.21
Inscription aux examens de la session d'automne 2021.....	28.06.21 – 30.07.21

<sup>1</sup> Cf. Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines

<sup>2</sup> Si une évaluation a lieu en-dehors de la session, veuillez vous référer aux éventuelles dispositions du département concerné.

Annulation de l'inscription aux examens <sup>2</sup> .....	28.06.21 – 16.08.21
(uniquement pour les inscriptions aux examens de la session d'automne 2021)	
Session d'examens d'automne 2021 <sup>2</sup> .....	23.08.2021 – 17.09.2021
Délai de validation (Bachelor et Master) – Fête de promotion 4.12.2021 .....	24.09.21

### Réserves

- Les délais pour la reddition de travaux de séminaire peuvent faire l'objet de dispositions spécifiques propres aux départements
- Les dispositions concernant les stages et les travaux pratiques sont réservées

### Délais – Demandes de modification de voie, resp. programmes d'études et demandes de reconnaissances de crédits ECTS

Afin que le Décanat des lettres et des sciences humaines puisse traiter vos demandes à temps, voici les délais à respecter. Passé ces délais, nous ne garantissons pas le traitement de votre demande pour le semestre en cours.

Attention : certains programmes de Master ou voie d'études ont des délais particuliers. Veuillez consulter le site web des départements concernés et l'offre d'études.

#### Semestre d'automne 2020

Bachelor.....	Jeudi 17.09.20
Master « consécutif » <sup>3</sup> .....	Jeudi 17.09.20
Master « non consécutif » <sup>4</sup> .....	Lundi 31.08.20
Master DAES I .....	30.08.20
Demandes de reconnaissance d'études, de crédits ECTS .....	Lundi 31.08.20

#### Semestre de printemps 2021

Bachelor.....	Mercredi 17.03.21
Master « consécutif » <sup>3</sup> .....	Mercredi 17.03.21
Master « non consécutif » <sup>4</sup> .....	Vendredi 5.03.21
Demandes de reconnaissance d'études, de crédits ECTS .....	Vendredi 5.03.21

<sup>2</sup> Si un examen a lieu en-dehors de la session, veuillez vous référer aux éventuelles dispositions du département concerné.

<sup>3</sup> Le Master « consécutif » est un Master effectué dans le/les même(s) branche(s) d'études que le Bachelor.

<sup>4</sup> Le Master « non consécutif » est un Master effectué dans une ou plusieurs autre(s) branche(s) d'études que le Bachelor.